

# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

## Ottawa débloque \$120,000 pour Pointe-Noire

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le ministère fédéral des Transports a octroyé un peu plus tôt cette semaine un contrat de \$120,000 au groupe d'ingénieurs-conseils Dupont, Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux et Associés, de Sept-Îles, pour la confection d'un plan de développement de la région de Pointe-Noire.

En confiant la nouvelle au SOLEIL, hier, le député de Manicouagan

aux Communes, M. Gustave Blouin, a précisé que ce travail débutera vraisemblablement en janvier prochain pour être complété à la fin de 1979.

La région particulièrement visée pour ce plan directeur est formée des 1,000 acres de terrains et de lots submergés dont le ministre des Transports, M. Otto Lang, avait annoncé l'acquisition par les Ports nationaux, en juillet dernier.

De passage à Sept-Îles pour l'inauguration de la nouvelle aéroport régionale, M. Lang avait révélé que le

gouvernement fédéral engagerait jusqu'à \$12 million pour une première phase de développement de ce secteur, dont \$730,000 pour l'acquisition de ces terrains de la compagnie Wabush Mines.

M. Lang avait aussi parlé d'études techniques et de planification détaillées pouvant coûter plus de \$400,000; or, le contrat conclu cette semaine marque un premier pas concret dans ces études.

Le ministre, qui a eu l'occasion de survoler le secteur en juillet, a vanté

les avantages de Pointe-Noire, dont les terrains sont "bien protégés des vagues et du vent, pourvus d'un arrière-plan, et aisément transformables pour des activités lourdes et portuaires", avait-il dit, ajoutant que cet emplacement avait été retenu par Ottawa "en vue d'intégrer le plan de développement régional et celui du secteur de Pointe-Noire".

La recherche qu'entreprendront bientôt les ingénieurs permettra d'identifier les facteurs économiques dans l'évolution du port, établira des scénarios de développement portuai-

res, de même que les besoins industriels à satisfaire et les probabilités d'implantation.

Le dossier préliminaire prévoit que les professionnels devront analyser les besoins en énergie électrique, en aqueduc, en communications, et les besoins en conduite "pipe-line". Le devis de travail précise qu'il faudra prévoir une rampe pour le traversier-rail, de même que les liaisons avec le parc industriel qui se trouve dans ce secteur.

Rappelons que la région de Pointe-Noire constitue l'endroit privilégié par les Ports nationaux pour le débarcadère pour le traversier-rail, si jamais ce moyen de transport atteint un jour Sept-Îles.

Le député de Manicouagan, M. Blouin, est particulièrement satisfait de l'octroi de ce contrat qui accrédi- tère encore un peu plus la vocation pour l'industrie lourde qui est dévolue à Pointe-Noire. Ce secteur, situé à une quinzaine de milles du centre-ville de Sept-Îles, est tout de même dans les limites de la municipalité.



M. Gustave Blouin

## Sept-Îles: l'ADS lance sa campagne

SEPT-ÎLES (G.O.) — Le seul candidat présentement sur les rangs en vue de l'élection complémentaire du 14 janvier 1979 au conseil municipal de Sept-Îles, M. Ghislain Miousse, porte-couleurs du parti d'opposition ADS (Action démocratique de Sept-Îles), vient de lancer sa campagne électorale.

Le programme du parti et quelques résolutions adoptées à l'occasion du congrès annuel de l'ADS au début de novembre servent de plate-forme électorale à M. Miousse.

Ainsi, dans les prochaines semaines, M. Miousse publiera un programme d'orientation des loisirs pour Sept-Îles à la suite du retentissant rapport Benoit-Miron qui a transformé le Service municipal des loisirs, ces derniers mois.

Puis, M. Miousse réclamera au cours de la campagne une politique municipale claire dans l'octroi des contrats aux firmes de professionnels; l'actuel conseiller de l'ADS, Mme Claudette Villeneuve, a tenté sans trop de succès d'introduire une résolution dans ce sens au conseil plus tôt cette année.

Le candidat Miousse demandera aussi une meilleure coordination des services municipaux "afin de secouer l'inertie de la machine administrative et de favoriser ainsi l'exécution rapide des règlements, ordres ou demandes expresses votées au conseil municipal".

Enfin, un point cher à l'ADS sera défendu par M. Miousse, soit l'engagement d'un conseiller juridique à plein temps à la ville; on sait que présentement, c'est Me Guy Pettigrew qui agit

comme conseiller juridique de la ville mais à temps partiel.

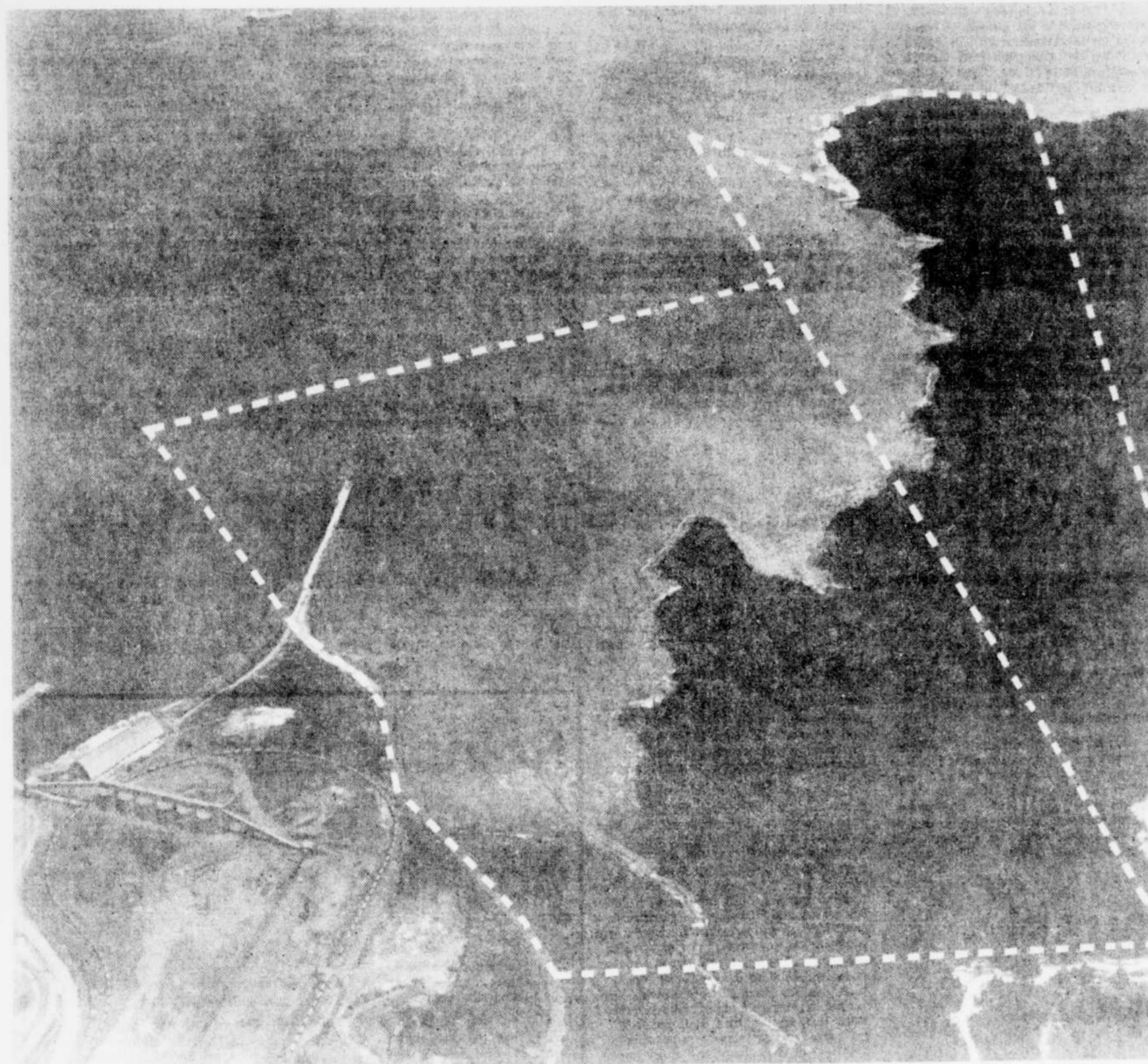
Le conseiller au programme de l'ADS, le Dr Roch Banville, a présenté M. Miousse au cours d'une conférence de presse, déclinant les nombreux engagements sociaux du candidat ces dix dernières années, depuis la présidence de l'Association internationale des machinistes, en passant par des responsabilités au hockey, chez les Chevaliers de Colomb, et à la Croix-Rouge. Ce travailleur est maintenant vice-président du parti politique pour lequel il est candidat.

Quelque 17,000 personnes auront droit de vote aux élections du 14 janvier; cet appel au peuple est devenu nécessaire après la démission fracassante de Me Charles-Henri Desrosiers comme conseiller, au début de novembre dernier.

Par ailleurs, les rumeurs de candidature vont bon train à Sept-Îles. Ainsi, M. Claude St-Pierre, conseiller municipal de 1973 à 1977 a confirmé au SOLEIL qu'il était présentement en période de réflexion et qu'il fera part de sa décision au retour des Fêtes.

M. Lauréat Méthot, conseiller entre 1964 et 1973, a pour sa part confié, hier, "ne pas avoir encore pensé sérieusement à cela"; quelques personnes l'auraient approché mais il ne se décidera que dans quelques semaines. Les mises en candidature n'auront lieu que le 7 janvier.

Enfin, une candidature qui revient avec chaque élection, celle de l'homme d'affaires Charles-A. Langlois, a été évoquée; ce dernier a affirmé au SOLEIL, hier, qu'il n'était absolument pas question qu'il soit candidat aux élections municipales du 14 janvier prochain.



Les 1,000 acres de terrains sont entre les lignes pointillées

### JADIS GRAND CONCOURS "NOËL SUR ROUES"

DU 23 NOV. AU 23 DÉC. 1978  
TIRAGE LE 23 DÉCEMBRE 1978

A GAGNER: 2 MINI-CAMIONNETTES\* identifiées "LE SOLEIL"

\*Usage prohibé sur les voies publiques

Règlements:

- Il suffit de répondre à la question réglementaire inscrite sur le coupon de participation.
- Les employés des magasins du centre commercial Jadis et des immeubles Francana Ltée, ainsi que les membres de leur famille immédiate, ne sont pas éligibles à ce concours.

Pour participer: Remplissez ce coupon et déposez-le dans le mail, chez JADIS, ou demandez-le à votre marchand.

---

**COUPON DE PARTICIPATION**

Question-concours: Nommez l'une des deux façons de participer au concours "Noël sur roues".

REPONSE: \_\_\_\_\_

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TEL: \_\_\_\_\_

### Spécial

## module d'enfant

UN CADEAU POUR NOËL

plus qu'un meuble un jouet de tous les jours

léger...

REG. 29.95

# 19.95

FACILITES DE PAIEMENT SUR PLACE, SI DESIRE

CHARGEX VISA

---

### CENTRE DU REMBOURREUR

QUEBEC 2090, BOUL. STE-ANNE (Immobilier Aménagement Racine) Québec 643-2961

LEVIS 55, RUE DELISLE Lévis 833-7612

Nouveaux d'affaires: jeudi et vendredi jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h.

### CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parus mercredi le 6 décembre, en page G1 de ce journal. A l'article CHAINE STEREPHONIQUE en spécial, vous auriez dû lire: \$849.95 (au lieu de \$599.95 tel qu'annoncé)

**TANGUAY MUSIQUE**

Place Fleur de Lys 522-0271 522-1319

Excusez-moi, m'dame, mais c'est parce qu'il ne reste que 14 jours de magasinage avant Noël!

### UN SECOND MAGASIN STEINBERG OUVRE SES PORTES A QUEBEC EN MOINS DE DEUX MOIS

M. Romain Langlois, conseiller municipal du district Les Saules, a présidé hier matin (le mercredi 6 décembre) la cérémonie d'inauguration d'un nouveau supermarché Steinberg, au 1920, boulevard Masson, Les Saules. Ce nouveau magasin Steinberg, le deuxième à ouvrir ses portes à Québec en moins de deux mois, est la concrétisation d'un concept nouveau de la mise en marché. Avec comme noyau un marché d'alimentation agrandi, ce magasin couvre près de 40,000 pieds carrés de surface. On y trouve plusieurs innovations dans l'agencement comme dans la variété des marchandises à l'étalage. En bref, ce magasin nouveau genre offre davantage que ce que l'on peut voir de comparable. La photo ci-dessus a été prise au moment où le représentant officiel de la ville de Québec, M. Romain Langlois, procédait à la coupe du traditionnel ruban.

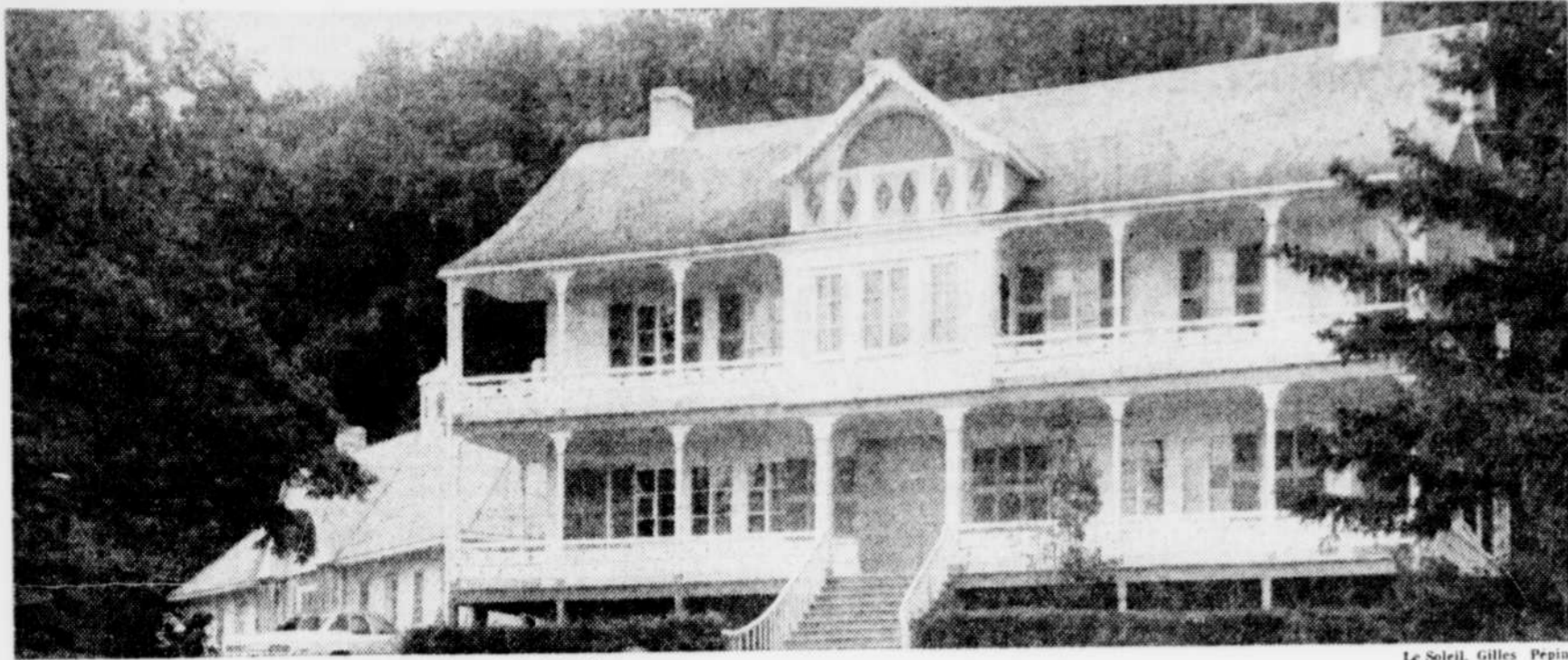
On reconnaîtra également sur la photo (de gauche à droite): MM. Jean-Claude Lelièvre, vice-président et directeur général de la division Québec-Nord, Jacques Plante, gérant du magasin, le conseiller Langlois, Jack Levine, président de Steinberg Inc., et Raymond Lewis, directeur régional.

(ANN.)



# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint



Le manoir de la seigneurie Joly de Lotbinière, à Pointe-Platon.

## Document sur l'histoire de huit paroisses du comté de Lotbinière

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — La Commission scolaire régionale de Tilly, par son service d'éducation des adultes, veut intéresser les gens de Lotbinière à l'histoire locale.

Une première tentative d'un cours portant sur la géographie locale a échoué: le cours a été offert à l'automne 1977, mais aucune personne n'a donné son inscription. Mais l'argent qui avait été prévu à cette fin aura été quand même très utile, puisqu'il a servi à la publication d'un document de huit géantes pages et intitulé "Au fil de quelques paroisses de Lotbinière".

Il s'agit d'un document d'information sur l'histoire de plusieurs paroisses entourant l'école secondaire polyvalente de Sainte-Croix: Lotbinière, Saint-Edouard, Laurier-Station, Sainte-Croix, Issoudun, Sainte-Emmelie de Leclercville, Saint-Antoine-de-Tilly et Joly.

L'ouvrage a été publié en 3.000 exemplaires et sera distribué, d'ici quelques jours, dans les foyers des huit localités concernées, a révélé Louise Beaulieu, du service d'éducation des adultes à la régionale de Tilly.

"Si les gens ont le goût de s'inscrire à un cours ou d'entendre des conférences, soit cet hiver soit à l'automne prochain, ils n'auront qu'à le faire savoir", a déclaré Mlle Louise Beaulieu.

### La petite histoire

M. Yves Tousignant, président fondateur de la Société d'histoire régionale de Lotbinière, a collaboré à titre de personne ressource dans la préparation du journal. Celui-ci relate en effet les faits de la petite histoire: origine de la paroisse, des noms, identifica-

tions des monuments et de quelques personnages qui ont laissé leur marque.

Cette publication rassemble beaucoup de faits utiles pour faire connaître l'histoire locale. Le service d'éducation des adultes ne pouvait mieux réussir dans son désir d'être présent et de piquer la curiosité des gens.

En somme, c'est une expérience, comme l'ont précisé les dirigeants du service d'éducation des adultes à la régionale de Tilly.

Dès la page couverture, le lecteur y découvre tout de suite des questions qui l'incitent fortement à scruter et à conserver ce document.

"Vous souvenez-vous de la date de fondation de votre paroisse? Savez-vous pourquoi il y a un endroit, à Sainte-Croix, qui porte le nom de Trou du curé?... Vous rappelez-vous de la profession de Pamphile Lemay?..."

"Voilà autant de questions auxquelles vous trouverez des réponses si vous parcourez ces quelques pages", lit-on aussi sur la page couverture de ce document d'histoire.

### Depuis les seigneuries

Evidemment, on ne pouvait manquer l'occasion de rappeler l'époque des seigneuries.

"Sis en bordure du fleuve, le territoire qui constitue le comté de Lotbinière, fut partagé en seigneuries à l'époque de la Nouvelle-France. En effet, dès 1637, une première concession fut faite aux "Dames Ursulines de Québec", d'une lieue de terre de front sur le fleuve au lieu dit Platon Sainte-Croix, sur dix lieues de profondeur. Octroyé en 1637, la seigneurie de Sainte-Croix ne fut prise en possession que le 12 septembre 1646.

"Accordée d'abord aux communautés religieuses pour les aider à

subsister dans leurs oeuvres, les seigneuries eurent des départs plutôt lents. Ce n'est vraiment qu'un quart de siècle plus tard que s'ouvre, dans Lotbinière, l'ère des seigneuries. En l'espace de deux ans, toute la région bordière du fleuve appartient à des propriétaires seigneuriaux. Dès 1672, les seigneuries de Lotbinière et de Bonsecours encadrent celle de Sainte-Croix. Le 31 août 1700, Noël Le Gardeur de Tilly se portait acquéreur de la seigneurie de Villieu et lui donnait son nom.



L'église de Saint-Louis de Lotbinière, dont la construction date de 1818.

### Jeux d'été 1979

## Organisation de divers comités

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Une entente est intervenue entre le coordonnateur général des Jeux d'été du Québec 1979, M. Robert Dutil, et les membres du bureau de direction de quatre clubs sociaux de Saint-Georges de Beauce, pour l'organisation des secteurs d'accueil, de protocole, d'activités spéciales et de programmation culturelle.

Il s'agit des organismes Lions, Optimistes, Richelieu et Rotary, a déclaré hier, M. Jacques Petit, directeur général de l'information pour les prochains Jeux d'été du Québec, à une conférence de presse tenue à Saint-Georges de Beauce.

On rappelle que les Jeux d'été du Québec 1979 auront lieu dans la ville de Saint-Georges de Beauce, du 8 au 19 août prochain.

Par cette entente, a expliqué Jacques Petit, les Rotariens et Richelieu se partageront les secteurs de l'accueil et du protocole qui nécessiteront l'emploi de quelque 160 bénévoles pour l'organisation de la loge des jeux, la mise en place de kiosques d'information, l'enregistrement et la remise de médailles.

Quant au protocole, il couvre le cérémonial d'ouverture et de fermeture, le cocktail d'ouverture, l'éthique et les invitations aux activités spéciales et officielles.

Pour leur part, les Lions et les Optimistes verront à la supervision des activités spéciales et de la programmation culturelle.

Au total, quelque 160 bénévoles seront affectés à ces deux secteurs

pour la mise en place d'une discothèque, de visites guidées, des sports de détente, l'organisation d'un 5 à 7, d'un souper des missions, de bars et du salon des bénévoles.

En ce qui a trait à la programmation culturelle, M. Petit fit savoir que les décisions officielles ne seront connues que le 15 décembre prochain.

### La sécurité

On a aussi appris que M. Carol Morin, directeur de la sûreté municipale de Ville Saint-Georges, avait accepté de superviser le fonctionnement du secteur "sécurité" lors des prochains Jeux d'été du Québec.

Quelque 80 personnes seront affectés à ce secteur qui sera subdivisé en deux sections distinctes:

a) sécurité policière, regroupant la force constabulaire municipale, la Sûreté du Québec et les agents locaux de la Gendarmerie royale canadienne;

b) sécurité non policière, soit la formation d'une équipe complète de bénévoles qui auront à maintenir l'ordre sur les lieux des compétitions, les lieux d'hébergement, les endroits culturels et la centrale administrative.

De plus, M. Carol Morin s'est vu confier les problèmes de circulation et de stationnement.

### Les disciplines

Au terme de la conférence de presse, M. Jacques Petit fit savoir que dès la semaine prochaine, on dévoilera les disciplines des prochains Jeux d'été du Québec ainsi que les endroits où se dérouleront les compétitions.

## Reconnu coupable de conduite dangereuse

par Marcel COLLARD

Un citoyen de Cap-Saint-Joachim a été condamné à \$200 d'amende et à 15 fins de semaine de prison, après s'être reconnu coupable à une accusation de conduite dangereuse, consécutivement à un accident de la route qui causa la mort de Mme Marcel Touchette, âgée de 49 ans, de Beauré, dans la nuit du 3 au 4 avril 1977, à Sainte-Anne-Beauré.

Pierre Lessard, âgé de 24 ans, avait été d'abord inculpé d'une accusation de négligence criminelle, mais il a plaidé coupable devant le juge Yvon Siros, à une accusation réduite de conduite dangereuse en Cour des sessions de la paix, au palais de justice de Québec.

Lors de l'enquête du coroner, il avait été dit que Lessard avait consommé plusieurs petites bouteilles de bière et du gin.

Les tests de l'ivresse ont démontré que son sang contenait un teneur de 20 d'alcool, soit la consommation de huit ou neuf petites bouteilles de bière ou de neuf onces de gin.

Pour éviter un obstacle sur la route, alors qu'une automobile était immobilisée, Lessard dirigea son véhicule sur la gauche du chemin puis en revenant à droite, il heurta Mme Touchette. Croyant avoir frappé un bloc de glace, le conducteur immobilisa l'automobile environ 500 pieds plus loin, après que les deux jeunes passagers lui eurent signalé qu'il s'agissait d'une personne.

Le juge Fortin a accordé un délai de six mois à Lessard pour acquitter l'amende de \$200 et il a émis une ordonnance de probation pour une période d'un an. En raison de la période des Fêtes, le juge a exempté l'homme de la prison pour les fins de semaine de Noël et du Jour de l'An.

## JADIS

### GRAND CONCOURS "NOËL SUR ROUES"

DU 23 NOV. AU 23 DÉC. 1978  
TIRAGE LE 23 DÉCEMBRE 1978

A GAGNER: 2 MINI-CAMIONNETTES' identifiées "LE SOLEIL"

\*Usage prohibé sur les voies publiques

Règlements:  
— Il suffit de répondre à la question réglementaire inscrite sur le coupon de participation.  
— Les employés des magasins du centre commercial Jadis et des Immeubles Francana Ltée, ainsi que les membres de leur famille immédiate, ne sont pas éligibles à ce concours.

Pour participer: Remplissez ce coupon et déposez-le dans le mail, chez JADIS, ou demandez-le à votre marchand.

---

#### COUPON DE PARTICIPATION

Question-concours: Nommez l'une des deux façons de participer au concours "Noël sur roues".

REPONSE: \_\_\_\_\_

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TEL: \_\_\_\_\_

## Spécial

### module d'enfant

UN CADEAU POUR NOËL

plus qu'un meuble un jouet de tous les jours

léger...

REG. 29.95

# 19.95

FACILITES DE PAIEMENT SUR PLACE, SI DESIRE

CHARGEX VISA

---

### CENTRE DU REMBOURSEUR

QUEBEC  
2090, BOUL. STE-ANNE  
(Immeuble Ameublement Racine)  
Québec  
643-3961

LEVIS  
55, RUE DELISLE  
Lévis  
833-7612

Heures d'affaires: jeudi et vendredi jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h.

### CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue mercredi le 6 décembre, en page G1 de ce journal. A l'article CHAINE STEREPHONIQUE en spécial, vous auriez dû lire: \$849.95 (au lieu de \$599.95 tel qu'annoncé)

TANGUAY MUSIQUE

Place Fleur de Lys  
522-0271  
522-1319

Excusez-moi, m'dame, mais c'est parce qu'il ne reste que 14 jours de magasinage avant Noël!

### UN SECOND MAGASIN STEINBERG OUVRE SES PORTES A QUEBEC EN MOINS DE DEUX MOIS

M. Romain Langlois, conseiller municipal du district Les Saules, a présidé hier matin (le mercredi 6 décembre) la cérémonie d'inauguration d'un nouveau supermarché Steinberg, au 1920, boulevard Masson, Les Saules. Ce nouveau magasin Steinberg, le deuxième à ouvrir ses portes à Québec en moins de deux mois, est la concrétisation d'un concept nouveau de la mise en marché. Avec comme noyau un marché d'alimentation agrandi, ce magasin couvre près de 40,000 pieds carrés de surface. On y trouve plusieurs innovations dans l'agencement comme dans la variété des marchandises à l'étalage. En bref, ce magasin nouveau genre offre davantage que ce que l'on peut voir de comparable. La photo ci-dessus a été prise au moment où le représentant officiel de la ville de Québec, M. Romain Langlois, procédait à la coupe du traditionnel ruban.

On reconnaîtra également sur la photo (de gauche à droite): MM. Jean-Claude Lelièvre, vice-président et directeur général de la division Québec-Nord, Jacques Plante, gérant du magasin, le conseiller Langlois, Jack Levine, président de Steinberg Inc., et Raymond Lewis, directeur régional. (ANN.)

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymor

# Comité pour nettoyer la Jacques-Cartier

par Gérard ROCHETTE  
(Collaboration spéciale)

**PONT-ROUGE** — Un comité provisoire pour l'assainissement de la rivière Jacques-Cartier a été formé dans la région de Portneuf. Formé sur l'initiative de l'Association des pêcheurs sportifs de saumons du Québec Inc., le comité composé des gens du milieu prend sous sa responsabilité le nettoyage de cette rivière pour la pêche au saumon.

C'est au cours d'une assemblée publique tenue à Pont-Rouge qu'une telle décision a été arrêtée après que les participants eurent été informés sur le haut potentiel de la Jacques-Cartier pour la pêche au saumon et sur les possibilités qui existaient de restaurer cette dernière pour favoriser le retour de cette pêche comme c'était le cas dans les années 1850.

Le comité provisoire mis sur pied est composé de MM. Henri Frenette, André Boillard et Pierre Barette, tous de Pont-Rouge, de Réginald Breton, président de la Chambre de commerce régionale, Gaston Légaré et Fernando Ratté, de Donnacona, ainsi que d'un représentant de la municipalité de Tewkesbury à être désigné plus tard.

Le comité a pour tâches de choisir le nom définitif de l'organisation; de faire émettre une charte de société d'intérêt public sans but lucratif; de préparer les élections du comité permanent et de convoquer une assemblée générale à cette fin.

Dans une deuxième phase, il devra obtenir du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et des Richesses naturelles l'autorisation de construire des passes migratoires, de procéder à l'achat, à la reprise et à la stabulation de géniteurs Salmon Salar, d'exercer des activités de pisciculture, d'effectuer des ensemencements de saumons de l'Atlantique, d'obtenir aide et assistance des biologistes et des aménagistes du MTCP.

Dans une troisième étape, le comité prendra les dispositions pour assurer le financement de toutes activités tant au point de vue organisation, fonctionnement que de la restauration de la rivière. Finalement, l'organisation prendra charge de l'exploitation de la rivière ce qui devrait survenir dans environ cinq à 10 ans.

Au cours d'allocutions, le président de l'Association des pêcheurs

sportifs de saumons du Québec, promoteur du projet, M. Romain Boivin, et les deux représentants de cet organisme délégués auprès du comité, MM. François de B. Gourdeau et Guy Chaumont, ont fait ressortir le potentiel de la Jacques-Cartier et les possibilités de ramener cette rivière dans des conditions favorables pour la pêche au saumon.

Ceux-ci ont avancé que la pêche abusive et la construction de barrages, notamment celui de la Domtar à Donnacona, sont les deux causes principales de la disparition de cette pêche sur la Jacques-Cartier. Aujourd'hui, les lois gouvernementales et la réglementation en découlant élimineraient ces deux problèmes. En ce qui regarde les sources de pollution existantes, celles-ci pourraient être éliminées grâce aux programmes d'aide gouvernementaux en la matière. Sur ce dernier point, il fut mentionné que ces sources ne constituaient pas un problème majeur.

Il est évident que la collaboration des ministères gouvernementaux s'avère primordiale dans les circonstances, cette collaboration se situant surtout au niveau de l'application des lois et règlements sur l'exploitation des rivières. On peut évaluer l'importance d'un tel critère de collaboration en mentionnant, que compte tenu du projet avancé, le MTCP exigera, entre autre, de la Domtar la construction d'une passe migratoire à son barrage de Donnacona comme condition de l'émission du permis autorisant les travaux de restauration projetés au barrage.

Au niveau du comité provisoire régional, on est conscient de l'importance de la tâche à accomplir avant d'aboutir à l'étape finale de l'exploitation. Mais les membres demeurent optimistes, compte tenu du potentiel existant et des possibilités de réalisation, ainsi que de l'appui de l'Association des pêcheurs sportifs de saumons du Québec et la collaboration des autorités gouvernementales qui semblent déjà acquise.



Un coin de la galerie Arthèque

## Le forage reprendra l'an prochain, près du lac Sainte-Anne

par Gérard ROCHETTE  
(collaboration spéciale)

**SAINT-RAYMOND** — La compagnie Shell du Canada poursuivra l'an prochain le forage entrepris à la recherche de minerais dans le secteur du lac Sainte-Anne, à quelque 15 milles de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf. Une telle décision fait suite aux résultats obtenus à la suite d'un travail identique effectué l'été dernier et qui a permis de découvrir ce qui semble un important gisement de fer, titane et d'apatite (phosphate).

C'est la compagnie H.E. Neal, de Toronto, qui a procédé au forage préliminaire et les résultats de l'analyse en laboratoire devraient être connus en janvier 1979.

Le travail de la compagnie Neal a permis de découvrir une veine d'une longueur de 7 milles sur une largeur de 1000 pieds environ. Le forage effectué à 800 pieds a permis de retirer des échantillons de fer, titane et d'apatite. Sept forages de ces échantillons ont été dirigés en laboratoire pour analyse du contenu de la concentration.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, une concentration de 25 à 35 pour 100 est nécessaire pour assurer la rentabilité d'une exploitation éventuelle. Les premiers indices sont que ce pourcentage serait largement dépassé, ce qui laisse planer les

plus grands espoirs quant à un développement possible de ce secteur.

Précisons que l'emplacement de la veine se situe dans le parc des Laurentides et que c'est grâce aux dispositions de la nouvelle loi 19 que la compagnie a pu obtenir l'autorisation du gouvernement de procéder au forage à cet endroit.

## Les frères Lamontagne plaident coupable

Accusés d'assaut sur deux agents du poste de la Sûreté du Québec à Saint-Camille de Bellechasse, les trois frères Lamontagne, de la même localité, ont avoué leur culpabilité, hier, devant le juge M.-A. Drouin, au palais de justice de Montmagny.

Marcel, âgé de 20 ans, a porté les coups. Il a écoupé de 30 jours de prison, en plus de deux amendes de \$150. Il devra aussi payer \$316, soit les dommages subis par l'auto des policiers.

Daniel et Jean-Guy, âgés de 23 et 25 ans, ont été condamnés à une amende de \$300 chacun. La cour a de plus imposé aux trois une probation de deux ans et différentes conditions, tel que de ne pas fréquenter les débits de

boisson et de ne pas importuner les policiers.

Les délits s'étaient déroulés le 13 octobre dernier à la porte d'un hôtel, voisin du poste de la SQ à Saint-Camille. Les agents J. Desjardins et J. Mercier arrivaient au poste lorsqu'ils ont remarqué qu'une bagarre se déroulait à l'hôtel. Ils sont intervenus pour séparer les belligérants et c'est à ce moment qu'ils auraient été pris à partie par les frères Lamontagne.

Dans cette cause, Me R. Boulet représentait le ministère de la Justice et Me M. Morin, de Saint-Georges de Beauce, les trois frères. Les agents H. Giguère et R. Boudreau, de la SQ à Québec, ont mené l'enquête policière.

## Ouverture de la première galerie d'art, en Beauce

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-GEORGES — Dorénavant, les Beaucecons n'auront plus à se rendre à Québec ou Montréal, pour découvrir des oeuvres de grande valeur.

Une telle remarque a été faite par M. Albert Rousseau, artiste de réputation internationale, à l'inauguration de la première galerie d'art dans la Beauce, "L'Arthèque", à Ville Saint-Georges, et à laquelle étaient présents plus de 200 personnes.

Pour la circonstance, une trentaine d'artistes, peintres et sculpteurs,

parmi les mieux cotés au Québec, exposaient à cette nouvelle galerie d'art située au Carrefour Saint-Georges.

Ayant jugé que la région beauce-ronne avait fait, depuis longtemps, la preuve de son intérêt pour les arts plastiques, l'initiative d'une première galerie d'art dans la Beauce, est l'oeuvre de M. et Mme Yoland Matthieu, de Saint-Georges.

Toutefois, pour la réalisation de ce projet, l'artiste Albert Rousseau a apporté son expérience et son prestige, a laissé entendre M. Matthieu, en

révélant que l'idée de cette initiative lui était venue au cours de l'été dernier.

"Je trouvais, dit-il, qu'une galerie d'art était tout indiquée dans un décor aussi majestueux que celui du Carrefour Saint-Georges."

M. Yoland Matthieu a de plus affirmé que "la galerie d'art L'Arthèque se voulait un foyer d'oeuvres artistiques où les artistes de la Beauce et d'ailleurs au Québec seront toujours les bienvenus et qu'il en sera de même pour le public".

## Accident mortel

Une collision entre trois véhicules a coûté la vie à Mme Irénée Vachon, née Thérèse Bolduc et âgée de 52 ans, de Saint-Odilon de Beauce. M. Vachon a été blessé et il a dû être transporté à l'hôpital de Saint-Georges.

La tragédie est survenue vers 16h40 sur la route 173, à la sortie de Vallée-Jonction. La Sûreté du Québec précise que l'auto de M. Vachon aurait heurté l'arrière d'une semi-remorque et qu'il serait entré en contact avec une camionnette par la suite.

L'enquête du coroner a été ouverte, hier soir, et le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Joseph de Beauce a procédé aux constatations d'usage.

Une nouvelle boîte

en ville

Quand le coeur vous en dit... de Kuyper

de Kuyper

de Kuyper

### Spécial DIVAN-LIT STUDIO

rég. 199<sup>95</sup>

# 129<sup>95</sup>

CHARGEX VISA

FACILITES DE PAIEMENT SUR PLACE, SI DESIRE

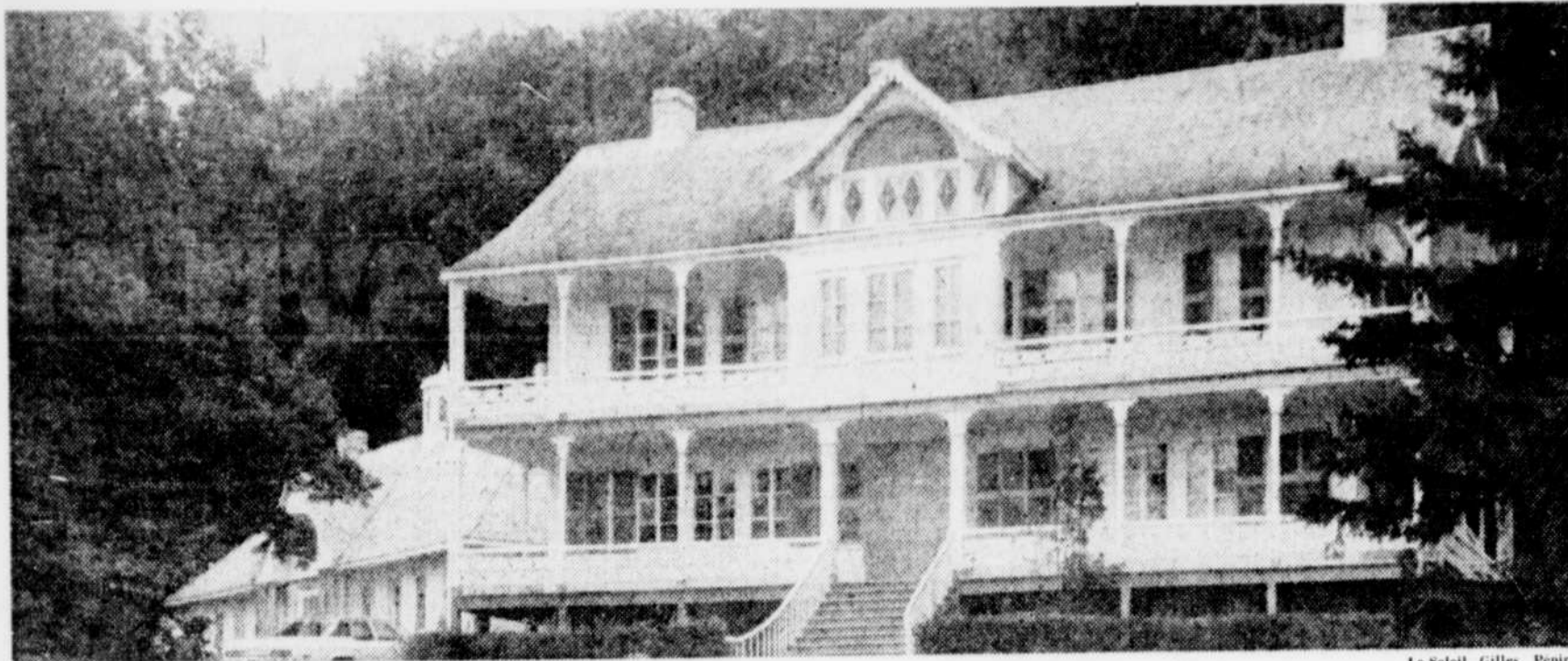
**CENTRE DU REMBOURREUR**

QUEBEC 2090, BOUL. STE-ANNE (immeuble Aménagement Racine) Québec 663-2961 Heures d'affaires: jeudi et vendredi jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h.

LEVIS 55, RUE DELISLE Lévis 833-7612

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-



Le manoir de la seigneurie Joly de Lotbinière, à Pointe-Platon.

Le Soleil, Gilles Pepin

## Document sur l'histoire de huit paroisses du comté de Lotbinière

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — La Commission scolaire régionale de Tilly, par son service d'éducation des adultes, veut intéresser les gens de Lotbinière à l'histoire locale.

Une première tentative d'un cours portant sur la géographie locale a échoué: le cours a été offert à l'automne 1977, mais aucune personne n'a donné son inscription. Mais l'argent qui avait été prévu à cette fin aura été quand même très utile, puisqu'il a servi à la publication d'un document de huit géantes pages et intitulé "Au fil de quelques paroisses de Lotbinière".

Il s'agit d'un document d'information sur l'histoire de plusieurs paroisses entourant l'école secondaire polyvalente de Sainte-Croix: Lotbinière, Saint-Edouard, Laurier-Station, Sainte-Croix, Issoudun, Sainte-Emmelie de Leclercville, Saint-Antoine-de-Tilly et Joly.

L'ouvrage a été publié en 3.000 exemplaires et sera distribué, d'ici quelques jours, dans les foyers des huit localités concernées, a révélé Louise Beaulieu, du service d'éducation des adultes à la régionale de Tilly.

"Si les gens ont le goût de s'inscrire à un cours ou d'entendre des conférences, soit cet hiver soit à l'automne prochain, ils n'auront qu'à le faire savoir", a déclaré Mlle Louise Beaulieu.

### La petite histoire

M. Yves Tousignant, président fondateur de la Société d'histoire régionale de Lotbinière, a collaboré à titre de personne ressource dans la préparation du journal. Celui-ci relate en effet les faits de la petite histoire: origine de la paroisse, des noms, identifica-

tions des monuments et de quelques personnages qui ont laissé leur marque.

Cette publication rassemble beaucoup de faits utiles pour faire connaître l'histoire locale. Le service d'éducation des adultes ne pouvait mieux réussir dans son désir d'être présent et de piquer la curiosité des gens.

En somme, c'est une expérience, comme l'ont précisé les dirigeants du service d'éducation des adultes à la régionale de Tilly.

Dès la page couverture, le lecteur y découvre tout de suite des questions qui l'incitent fortement à scruter et à conserver ce document.

"Vous souvenez-vous de la date de fondation de votre paroisse?... Savez-vous pourquoi il y a un endroit, à Sainte-Croix, qui porte le nom de Trou du curé?... Vous rappelez-vous de la profession de Pamphile Lemay?..."

"Voilà autant de questions auxquelles vous trouverez des réponses si vous parcourez ces quelques pages", lit-on aussi sur la page couverture de ce document d'histoire.

### Depuis les seigneuries

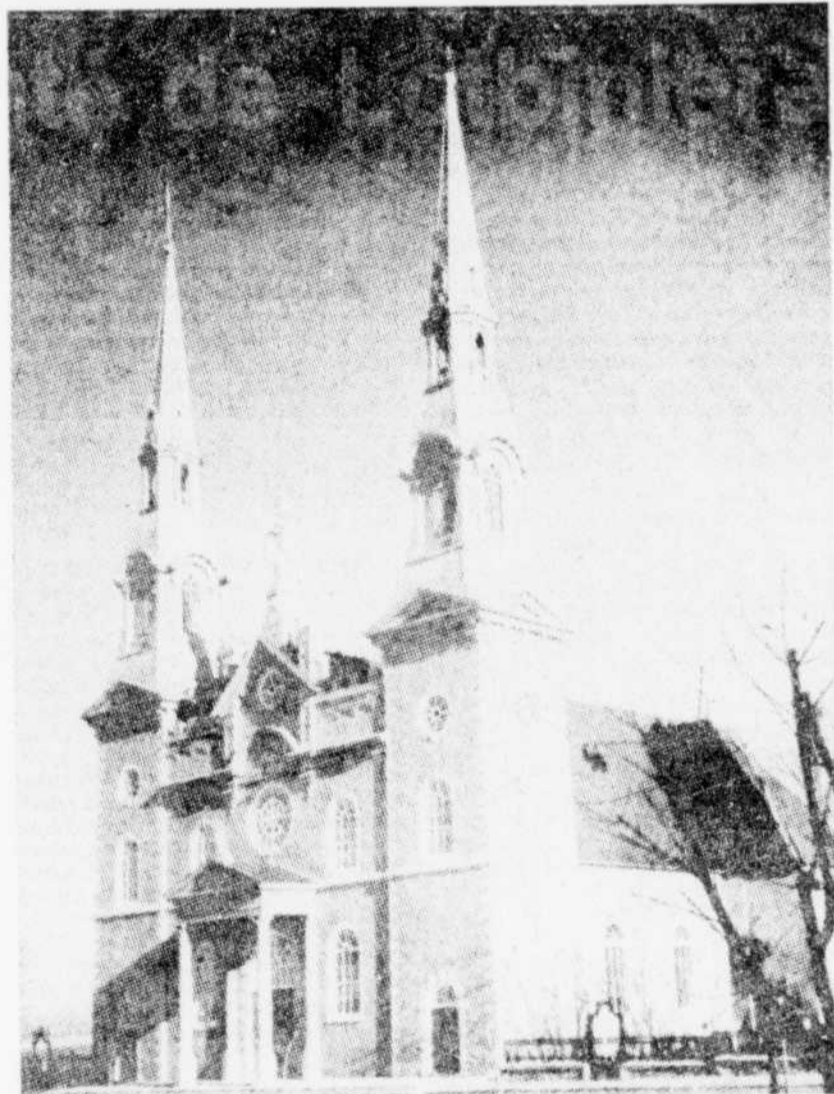
Evidemment, on ne pouvait manquer l'occasion de rappeler l'époque des seigneuries.

"Sis en bordure du fleuve, le territoire qui constitue le comté de Lotbinière, fut partagé en seigneuries à l'époque de la Nouvelle-France. En effet, dès 1637, une première concession fut faite aux "Dames Ursulines de Québec", d'une lieue de terre de front sur le fleuve au lieu dit Platon Sainte-Croix, sur dix lieues de profondeur. Octroyé en 1637, la seigneurie de Sainte-Croix ne fut prise en possession que le 12 septembre 1646.

"Accordée d'abord aux communautés religieuses pour les aider à

subsister dans leurs oeuvres, les seigneuries eurent des départs plutôt lents. Ce n'est vraiment qu'un quart de siècle plus tard que s'ouvre, dans Lotbinière, l'ère des seigneuries. En l'espace de deux ans, toute la région bordière du fleuve appartient à des

propriétaires seigneuriaux. Dès 1672, les seigneuries de Lotbinière et de Bonsecours encadrent celle de Sainte-Croix. Le 31 août 1700, Noël Le Gardeur de Tilly se portait acquéreur de la seigneurie de Villieu et lui donnait son nom.



L'église de Saint-Louis de Lotbinière, dont la construction date de 1818.

### Jeux d'été 1979

## Organisation de divers comités

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Une entente est intervenue entre le coordonnateur général des Jeux d'été du Québec 1979, M. Robert Dutil, et les membres du bureau de direction de quatre clubs sociaux de Saint-Georges de Beauce, pour l'organisation des secteurs d'accueil, de protocole, d'activités spéciales et de programmation culturelle.

Il s'agit des organismes Lions, Optimistes, Richelieu et Botary, a déclaré hier, M. Jacques Petit, directeur général de l'information pour les prochains Jeux d'été du Québec, à une conférence de presse tenue à Saint-Georges de Beauce.

On rappelle que les Jeux d'été du Québec 1979 auront lieu dans la ville de Saint-Georges de Beauce, du 8 au 19 août prochain.

Par cette entente, a expliqué Jacques Petit, les Rotariens et Richelieu se partageront les secteurs de l'accueil et du protocole qui nécessiteront l'emploi de quelque 160 bénévoles pour l'organisation de la loge des jeux, la mise en place de kiosques d'information, l'enregistrement et la remise de médailles.

Quant au protocole, il couvre le cérémonial d'ouverture et de fermeture, le cocktail d'ouverture, l'éthique et les invitations aux activités spéciales et officielles.

Pour leur part, les Lions et les Optimistes verront à la supervision des activités spéciales et de la programmation culturelle.

Au total, quelque 160 bénévoles seront affectés à ces deux secteurs.

pour la mise en place d'une discothèque, de visites guidées, des sports de détente, l'organisation d'un 5 à 7, d'un souper des missions, de bars et du salon des bénévoles.

En ce qui a trait à la programmation culturelle, M. Petit fit savoir que les décisions officielles ne seront connues que le 15 décembre prochain.

### La sécurité

On a aussi appris que M. Carol Morin, directeur de la sûreté municipale de Ville Saint-Georges, avait accepté de superviser le fonctionnement du secteur "sécurité" lors des prochains Jeux d'été du Québec.

Quelque 80 personnes seront affectées à ce secteur qui sera subdivisé en deux sections distinctes:

a) sécurité policière, regroupant la force constabulaire municipale, la Sûreté du Québec et les agents locaux de la Gendarmerie royale canadienne;

b) sécurité non policière, soit la formation d'une équipe complète de bénévoles qui auront à maintenir l'ordre sur les lieux des compétitions, les lieux d'hébergement, les endroits culturels et la centrale administrative.

De plus, M. Carol Morin s'est vu confier les problèmes de circulation et de stationnement.

### Les disciplines

Au terme de la conférence de presse, M. Jacques Petit fit savoir que dès la semaine prochaine, on dévoilera les disciplines des prochains Jeux d'été du Québec ainsi que les endroits où se dérouleront les compétitions.

## Reconnu coupable de conduite dangereuse

par Marcel COLLARD

Un citoyen de Cap-Saint-Joachim a été condamné à \$200 d'amende et à 15 fins de semaine de prison, après s'être reconnu coupable à une accusation de conduite dangereuse, consécutivement à un accident de la route qui causa la mort de Mme Marcel Touchette, âgée de 49 ans, de Beauré, dans la nuit du 3 au 4 avril 1977, à Sainte-Anne-de-Beauré.

Pierre Lessard, âgé de 24 ans, avait été d'abord inculpé d'une accusation de négligence criminelle, mais il a plaidé coupable devant le juge Yvon Sirois, à une accusation réduite de conduite dangereuse en Cour des sessions de la paix, au palais de justice de Québec.

Lors de l'enquête du coroner, il avait été dit que Lessard avait consommé plusieurs petites bouteilles de bière et du gin.

Les tests de l'ivresse ont démontré que son sang contenait une teneur de 20 d'alcool, soit la consommation de huit ou neuf petites bouteilles de bière ou de neuf onces de gin.

Pour éviter un obstacle sur la route, alors qu'une automobile était immobilisée, Lessard dirigea son véhicule sur la gauche du chemin puis en revenant à droite, il heurta Mme Touchette. Croquant avoir frappé un bloc de glace, le conducteur immobilisa l'automobile environ 500 pieds plus loin, après que les deux jeunes passagers lui eurent signalé qu'il s'agissait d'une personne.

Le juge Fortin a accordé un délai de six mois à Lessard pour acquitter l'amende de \$200 et il a émis une ordonnance de probation pour une période d'un an. En raison de la période des Fêtes, le juge a exempté l'homme de la prison pour les fins de semaine de Noël et du Jour de l'An.

**JADIS**  
GRAND CONCOURS  
"NOËL SUR ROUES"  
DU 23 NOV. AU 23 DÉC. 1978  
TIRAGE LE 23 DÉCEMBRE 1978  
A GAGNER: 2 MINI-CAMIONNETTES\*  
Identifiées "LE SOLEIL"

\*Usage prohibé sur les voies publiques

Règlements:  
— Il suffit de répondre à la question réglementaire inscrite sur le coupon de participation.  
— Les employés des magasins du centre commercial Jadis et des Immeubles Francana Ltée, ainsi que les membres de leur famille immédiate, ne sont pas éligibles à ce concours.

Pour participer: Remplissez ce coupon et déposez-le dans le mail, chez JADIS, ou demandez-le à votre marchand.

**COUPON DE PARTICIPATION**  
Question-concours: Nommez l'une des deux façons de participer au concours "Noël sur roues".  
REPOSE: \_\_\_\_\_  
NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TEL.: \_\_\_\_\_

**Spécial**  
**module d'enfant**  
UN CADEAU POUR NOËL  
plus qu'un meuble un jouet de tous les jours

léger...

REG. 29.95  
**19.95**

FACILITES DE PAIEMENT SUR PLACE, SI DESIRE

**CENTRE DU REMBOURREUR**

QUEBEC  
2090, BOUL. STE-ANNE  
(immeuble Arrondissement Racine)  
Québec  
663-2961

LEVIS  
55, RUE DELISLE  
Lévis  
833-7612

Heures d'affaires: jeudi et vendredi jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h.

**CORRECTION**  
Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue mercredi le 6 décembre, en page G1 de ce journal. A l'article CHAINE STEREPHONIQUE en spécial, vous auriez dû lire: \$849.95 (au lieu de \$599.95 tel qu'annoncé)

**TANGUAY MUSIQUE**  
Place Fleur de Lys  
522-0271  
522-1319

Excusez-moi, m'dame, mais c'est parce qu'il ne reste que 14 jours de magasinage avant Noël!

**UN SECOND MAGASIN STEINBERG OUVRE SES PORTES A QUEBEC EN MOINS DE DEUX MOIS**

M. Romain Langlois, conseiller municipal du district Les Saules, a présidé hier matin (le mercredi 6 décembre) la cérémonie d'inauguration d'un nouveau supermarché Steinberg, au 1920, boulevard Masson, Les Saules. Ce nouveau magasin Steinberg, le deuxième à ouvrir ses portes à Québec en moins de deux mois, est la concrétisation d'un concept nouveau de la mise en marché. Avec comme noyau un marché d'alimentation agrandi, ce magasin couvre près de 40.000 pieds carrés de surface. On y trouve plusieurs innovations dans l'agencement comme dans la variété des marchandises à l'étalage. En bref, ce magasin nouveau genre offre davantage que ce que l'on peut voir de comparable. La photo ci-dessus a été prise au moment où le représentant officiel de la ville de Québec, M. Romain Langlois, procédait à la coupe du traditionnel ruban.

On reconnaît également sur la photo (de gauche à droite): MM. Jean-Claude Lelièvre, vice-président et directeur général de la division Québec-Nord, Jacques Plante, gérant du magasin, le conseiller Langlois, Jack Levine, président de Steinberg Inc., et Raymond Lewis, directeur régional.

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur ·



La récolte du foin chez les Lemieux, de Saint-Raphaël en 1940. L'une des 12 photographies que l'on retrouve dans le calendrier de la plaine côtière de Bellechasse.

Le quai de Saint-Michel, en 1916. Une autre photographie qui apparaît dans "Travaux d'hier et d'aujourd'hui" de la plaine côtière de Bellechasse.

"Travaux d'hier et d'aujourd'hui"

# Un calendrier évoque le passé de Bellechasse

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-MICHEL** — Un calendrier contenant une douzaine de belles photographies rappelant le travail tenace et fécond des gens qui ont fait la région. Voilà une innovation qui met à

l'honneur la plaine côtière de Bellechasse dans un travail intitulé: "Travaux d'hier et d'aujourd'hui".

Cette innovation caractérise le calendrier que publient annuellement les caisses populaires Desjardins. Ce calendrier vient d'être publié en plu-

sieurs milliers d'exemplaires pour être distribué gratuitement dans tous les foyers des six paroisses formant la plaine côtière de Bellechasse, soit celles de Beaumont, Saint-Michel, Saint-Charles, La Durantaye, Saint-Gervais et Saint-Raphaël.

Lors d'une cérémonie d'inauguration qui a eu lieu mercredi, à Saint-Michel, M. Pierre Boucher, sous-ministre adjoint aux Affaires culturelles, a rendu hommage à collaborateurs, puisqu'il s'agit réellement d'une oeuvre de coopération, de même qu'un

comité de promotion du patrimoine de Beaumont, qui fut à l'origine de l'initiative.

Selon M. Boucher, le développement culturel au Québec sera lourdement hypothéqué si nous ne réussissons pas à associer au patrimoine les sociétés privées, comme cela est pratiqué dans certains autres pays. L'initiative du calendrier de 1979 sur la plaine côtière de Bellechasse est donc un magnifique exemple de la collaboration qui doit exister dans ce domaine, a signalé le sous-ministre.

accepté d'emblée d'assumer les frais d'impression de ce calendrier qui reflète très bien les traditions et la culture régionale.

"Travaux d'hier et d'aujourd'hui" réunit au fil des douze mois de l'année des photographies anciennes montrant cette région fascinante. Les photographies ont été recueillies en effet parmi les familles de la région par des membres du comité de promotion du patrimoine de Beaumont. Le ministère a pour sa part contribué à la réalisation et à la conception.

Le travail de la terre, la coupe du bois, la cueillette de l'eau d'érable, la récolte du foin, le foulage du grain, le travail à la cabane à sucre, le sciage du bois sont autant d'activités qui ont marqué l'histoire et la culture de ces villages de la côte sud et qui illustrent les pages du calendrier.

## L'affaire du Parc de la Vanoise, à Saint-Romuald

### L'ex-maire Bisson obtient gain de cause

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

**LEVIS** — Le juge Gabriel Roberge, de la Cour supérieure à Québec, a rejeté une requête en injonction interlocutoire qui avait été présentée par la corporation municipale de Saint-Romuald contre un ancien maire de cette ville, M. Marc-A. Bisson, propriétaire du "Parc de la Vanoise".

Cette décision met un terme à une discussion qui dure depuis plusieurs mois. La municipalité voulait que la cour oblige M. Bisson à se plier à l'esprit et à la lettre du règlement

municipal régissant l'aménagement d'un parc de maisons mobiles.

Le fond du litige ne fut toutefois pas débattu. Le tribunal a accepté une objection soulevée par la défenderesse en reconnaissant que certains plans apparaissant au dossier n'étaient pas absolument identiques à ceux qui avaient été déposés originellement, lors du dépôt de la requête, le 1er septembre dernier.

Le procureur du défendeur a prétendu qu'en tentant d'introduire cer-

tains plans dans le dossier, on a voulu introduire un nouveau document qui n'a pas été allégué ou encore on a tenté d'amender la requête en injonction interlocutoire. Il a été argumenté, aussi, que l'affidavit n'a pas été donné sur les nouveaux documents.

Le tribunal s'est dit conscient que l'habitude se répand de plus en plus de produire, lors de l'institution de certaines procédures, des photocopies de documents, pour les remplacer ensuite par les documents faisant preuve selon les lois de la preuve. "C'est sans doute ce que le procureur de la demanderesse a fait, il n'en reste

pas moins que, lorsque l'on veut substituer le document faisant preuve à celui qui a été produit originellement, il faut qu'il soit exactement semblable", a conclu le juge Roberge.

## La chambre de Lévis hésite

**LEVIS** — La Chambre de commerce de Lévis n'est pas défavorable à l'élaboration d'un projet visant éventuellement la création d'un marché agricole sur la Rive-sud.

Elle n'a cependant pas donné son appui au groupe de trois personnes, qui a expliqué la nature de l'étude qu'il vient d'amorcer grâce à une subvention octroyée dans le cadre du programme Canada au travail.

Le trio a expliqué son projet, hier soir, au conseil d'administration de la Chambre de commerce, qui a dit se limiter, pour l'instant, à propager l'information parmi ses membres.

**Une nouvelle boîte**

**en ville**

**Quand le coeur vous en dit... de Kuyper**

**de Kuyper**

25 fl. oz. (710 ml) 40% alc./vol.

**Spécial DIVAN-LIT STUDIO**

rég. 199<sup>95</sup>

**129<sup>95</sup>**

FACILITES DE PAIEMENT SUR PLACE, SI DESIRE

**CENTRE DU REMBOURREUR**

**QUEBEC**  
2090, BOUL. STE-ANNE  
(Immeuble Amusement Racine)  
Québec  
643-2961

**LEVIS**  
55, RUE DELISLE  
Lévis  
833-7612

Heures d'affaires: jeudi et vendredi jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h.